



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 8 novembre 2018

HEURE: 15h15

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Diane Duchesne, Patricia Lefèvre, Rosanne Cohen et Lynda Graham et messieurs les conseillers Daniel Martin et André Forest.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Lafrance.

M. Pierre Largy, directeur général, et Mme Julie Lamarche, greffière, sont présents à la séance

Il y avait personne dans l'assistance.

2018-11-503

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Lynda Graham
Appuyé par Patricia Lefèvre
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 15h23.

Adoptée à l'unanimité

2018-11-504

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Patricia Lefèvre
Appuyé par Daniel Martin
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, le point affaires nouvelles demeurant ouvert :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions**
- 5. ADMINISTRATION**

5.1 Droit de veto - Résolution numéro 2018-11-485

6. RÈGLEMENTS

7. TRÉSORERIE

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Contrat temporaire pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de Ville de Sutton - secteur Nord et secteur Ouest

10. DIRECTION GÉNÉRALE

11. GREFFE

12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

13. CULTURE

14. SÉCURITÉ INCENDIE

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. CORRESPONDANCE / DÉPÔT

18. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

2018-11-505

DROIT DE VETO - RÉOLUTION NUMÉRO 2018-11-485

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 5 novembre 2018, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2018-11-485, afin d'adjuger le contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de Ville de Sutton - secteur nord et secteur ouest;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de cette résolution, le maire a été mis au courant de nouveaux faits concernant le contrat octroyé;

CONSIDÉRANT QUE le maire a exercé son droit de veto à l'égard de la résolution numéro 2018-11-485 et qu'il demande le vote à nouveau sur cette résolution, et ce, en conformité avec l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*;

Sur la proposition de Patricia Lefèvre

Appuyé par Daniel Martin

IL EST RÉSOLU :

D'INFIRMER l'adoption et **DE REJETER** la résolution numéro 2018-11-485, en application de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

DE PRENDRE ACTE de la lettre de Excavation Dominic Carey inc. datée du 5 novembre 2018 indiquant qu'il retire sa soumission.

DE DÉCLARER le 2^e soumissionnaire, soit Donald Carey, non conforme.

D'AUTORISER la publication d'un nouvel appel d'offres, et ce, étant donné qu'aucune autre soumission n'a été déposée dans le cadre de l'appel d'offres numéro 015-TP-P-18 pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de Ville de Sutton - secteur nord et secteur ouest.

Adoptée à l'unanimité

2018-11-506

CONTRAT TEMPORAIRE POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE VILLE DE SUTTON - SECTEUR NORD ET SECTEUR OUEST

CONSIDÉRANT QUE la Ville a lancé l'appel d'offres numéro 015-TP-P-18 pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de Ville de Sutton - secteur Nord et secteur Ouest et que pour des raisons de non-conformité, le conseil a dû rejeter les soumissions, et ce, conformément à la résolution numéro 2018-11-505;

CONSIDÉRANT QU'un nouvel appel d'offres public doit être lancé et que cela occasionne des délais considérables pour l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de mandater, de façon temporaire, un entrepreneur pour effectuer le déneigement dans l'éventualité où nous avons des bordées de neige avant l'adjudication du contrat à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics a demandé des soumissions à deux entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE Donald Carey a transmis la soumission la plus basse, soit pour un montant de 21 000 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics;

Sur la proposition de Lynda Graham

Appuyé par André Forest

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un contrat d'un mois à Donald Carey pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de Ville de Sutton - secteur Nord et secteur Ouest, pour la période du 8 novembre 2018 au 9 décembre 2018, pour un montant forfaitaire de 21 000 \$, plus les taxes applicables, le tout tel qu'indiqué à la soumission datée du 8 novembre 2018.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer le paiement sur réception des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

2018-11-507

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Daniel Martin

Appuyé par Patricia Lefèvre

IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 15h32.

Adoptée à l'unanimité

Michel Lafrance
Maire

Julie Lamarche, OMA
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.